

Devenir membre du R.E.S. : comment ?

L'adhésion, assimilable à un don, est susceptible de déduction fiscale de 66%

Prénom (en minuscules) :

NOM (en majuscules) :

Adresse électronique :

.....@

Adresse (numéro - rue) :

.....

Ville (nom - code postal) :

.....

Téléphone (si possible, portable) :

.....

Profession (actuelle ou d'origine, si retraité) :

.....

- Cotisation minimale 'personne physique' : 30 €
Ou selon vos revenus : 50€, 100€, 500€ ou 1000€

- Cotisation minimale 'personne morale' : 100 €
Ou selon votre budget : 200€, 500€ ou 1000€

Un montant de 100,00 € ne vous coûtera que 34,00 € après réduction fiscale.

Pour une gestion plus facile, veuillez adhérer de préférence directement sur le site RES (CB) via HelloAsso (plateforme de paiement sécurisée)
<https://www.helloasso.com/associations/reseau-environnement-sante/adhesions/devenir-membre-du-res>

Chèques à l'ordre du Réseau Environnement Santé, à envoyer au 206, quai de Valmy 75010 Paris

Créé en 2009, le Réseau Environnement Santé (RES) agit pour mettre la santé environnementale au cœur des politiques publiques afin qu'elle soit un pilier essentiel d'une politique de prévention en santé profondément rénovée qui devrait alors prendre le pas sur le système de soins actuellement prédominant.

Constitué de scientifiques, de professionnels de santé, d'associations environnementales et de malades, etc., le RES, se fondant sur un argumentaire scientifique, s'implique pour aborder différents sujets de santé environnementale, notamment sur les perturbateurs endocriniens qui ont bâti sa reconnaissance institutionnelle et dans le grand public.

Ainsi, face à l'épidémie de maladies chroniques (dixit l'OMS), agir sur les causes environnementales est essentiel.

Nous contacter :

Réseau Environnement Santé
206, quai de Valmy (MVAC)
75010 Paris
☎ 07.85.37.94.80

www.reseau-environnement-sante.fr



Réseau Environnement Santé

Notre environnement, c'est notre santé



Réalisations 2017-2018

◆ UNE CAMPAGNE VTSPE QUI NE FAIT QUE CROÎTRE ...

Démarrée en octobre 2017, cette campagne Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens, ne fait que prendre l'ampleur avec la **signature** actuellement de **près d'une trentaine de villes et territoires de différentes tailles** et non des moindres, comme Paris, la région Ile-de-France, Strasbourg, Toulouse, etc. Une **charte**, ainsi qu'un **guide** accompagne cette campagne.

◆ UNE RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE AFFIRMÉE

En 10 ans, le RES a réussi à faire émerger la **santé environnementale (SE)** au point qu'elle devienne un **thème de campagne présidentielle en 2017**, en interpellant les candidats autour de **16 mesures structurantes**. Aujourd'hui, le RES est considéré comme l'interlocuteur des collectivités locales et comme l'association porteuse de la question SE au sein du système de santé.

◆ TENUE DE COLLOQUES, MARQUE DE FABRIQUE

Initiatives à audience croissante, à Paris (**campagne VTSPE, coût de l'action/inaction**), mais également en province (**obsolescence des normes dans le secteur de l'eau**, à Poitiers ; **infertilité et environnement**, à Toulouse ; **AVC chez les jeunes**, à Strasbourg), voire aux Antilles.

◆ ACTION INSTITUTIONNELLE

(plaidoyer-comités), **COMMUNICATION** (outils) et **DÉPLOIEMENT TERRITORIAL** (*Nouvelle Aquitaine, Grand Est, Occitanie, Hauts-de-France*)

Projets 2019-2020

❖ LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, FIL CONDUCTEUR

... par la mise en œuvre de la **2^{ème} phase de la SNPE** - Le RES a formulé ses **propositions en 7 points** pour la réussir. Ces propositions sont toujours valables ;

... par une campagne fédératrice, la campagne **VTSPE** - Mettre en œuvre l'objectif défini par la SNPE est au cœur de cette dynamique, à savoir la **diminution de l'exposition de la population aux PE**. La charte VTSPE proposée aux collectivités locales est un **engagement sur une démarche en 5 points** et sa signature peut **mobiliser la société civile**, de par sa sensibilisation *via* les établissements de santé ou de petite enfance - Complémentaire, la campagne "**Zéro phtalate**" permet d'y adjoindre la dimension '**protection de la biodiversité**' / '**santé des écosystèmes**' ;

... sans oublier les autres facteurs agissant en **co-exposition** - D'autres thématiques en santé environnementale également importantes pour le RES comme la **pollution de l'air**, les **champs électromagnétiques**, les **nanomatériaux**, etc., sont portées plutôt par les associations spécialisées adhérentes qu'il soutient. Le RES souhaite impulser une **synergie entre maladies environ-nementales dites 'émergentes'**.

❖ DES COLLOQUES, LEVIERS DE PLAIDOYER

Dans une nouvelle séquence, les colloques du RES se déploient sur des **thématiques complémentaires** pour non seulement renforcer l'argumentaire du RES, mais également accroître la reconnaissance de ses implantations régionales.

❖ CONSTRUIRE À PARTIR DU RES UN MOUVEMENT CITOYEN AUTOUR DES ENJEUX DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

... en **s'appuyant sur son réseau d'associations nationales et locales**, socles de la campagne VTSPE ;

... en **poursuivant son développement régional**, par son renforcement grâce à diverses actions internes, externes et institutionnelles ;

... en **développant les partenariats**, avec des équipes de recherche pour répondre à des appels à projets, par la campagne VTSPE, avec des collectivités locales, mais également avec divers professionnels ;

... en **rénovant sa communication** : site web, suivi des réseaux sociaux, RES-Actus, bulletin papier et ouvrages thématiques conçus afin de **déconstruire le discours encore dominant niant l'ampleur du lien entre Santé et Environnement** ;

... en **construisant un outil de formation**, suite à l'obtention de l'agrément *ad hoc*.